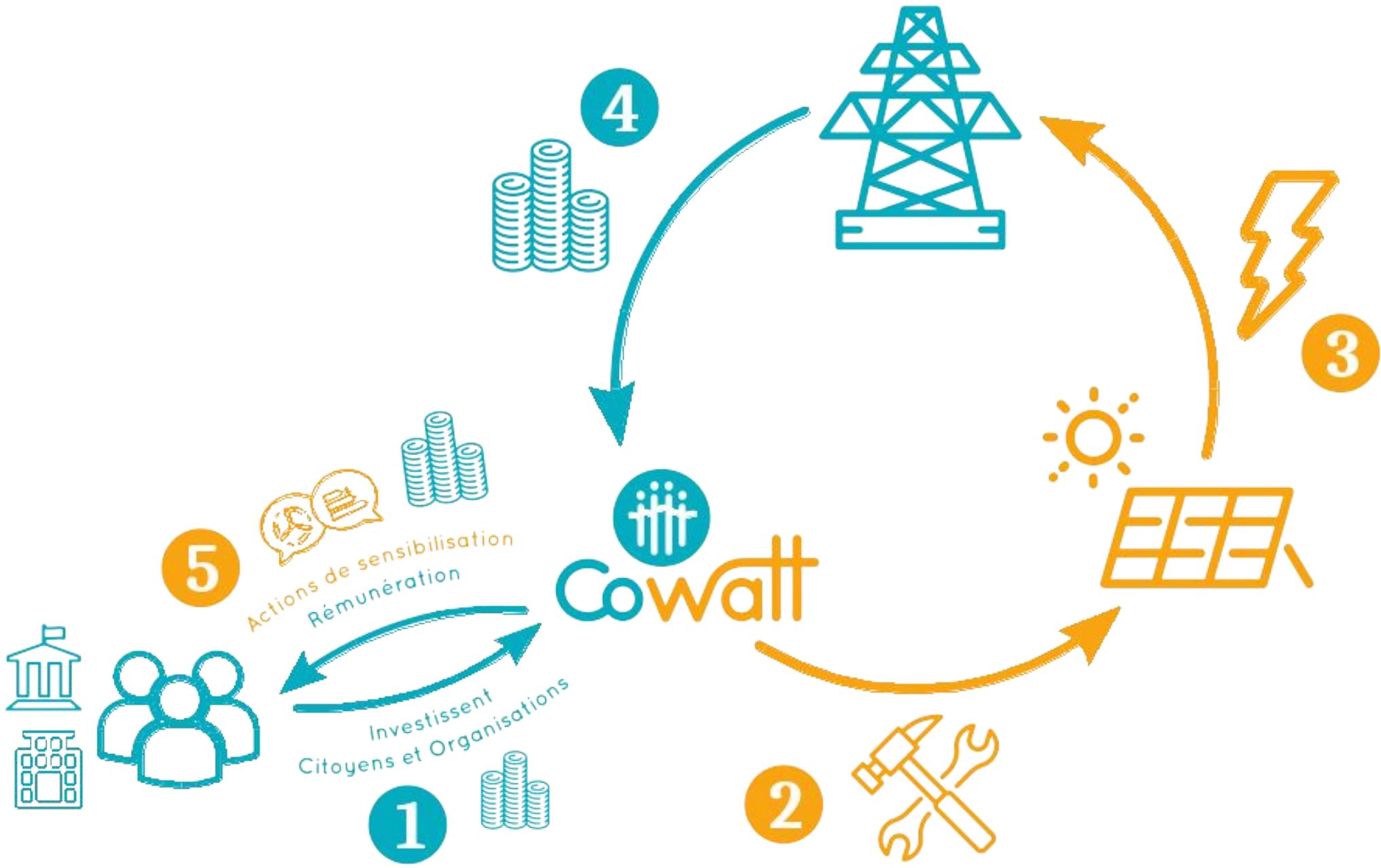




Cowatt

solaire et citoyen



5

Actions de sensibilisation
Rémunération

1

Investissent
Citoyens et Organisations

Cowatt

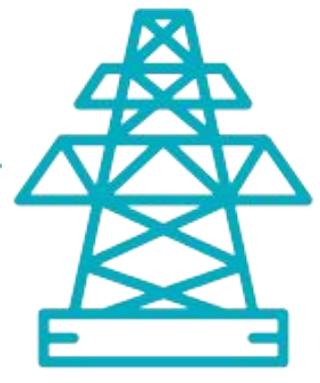
2

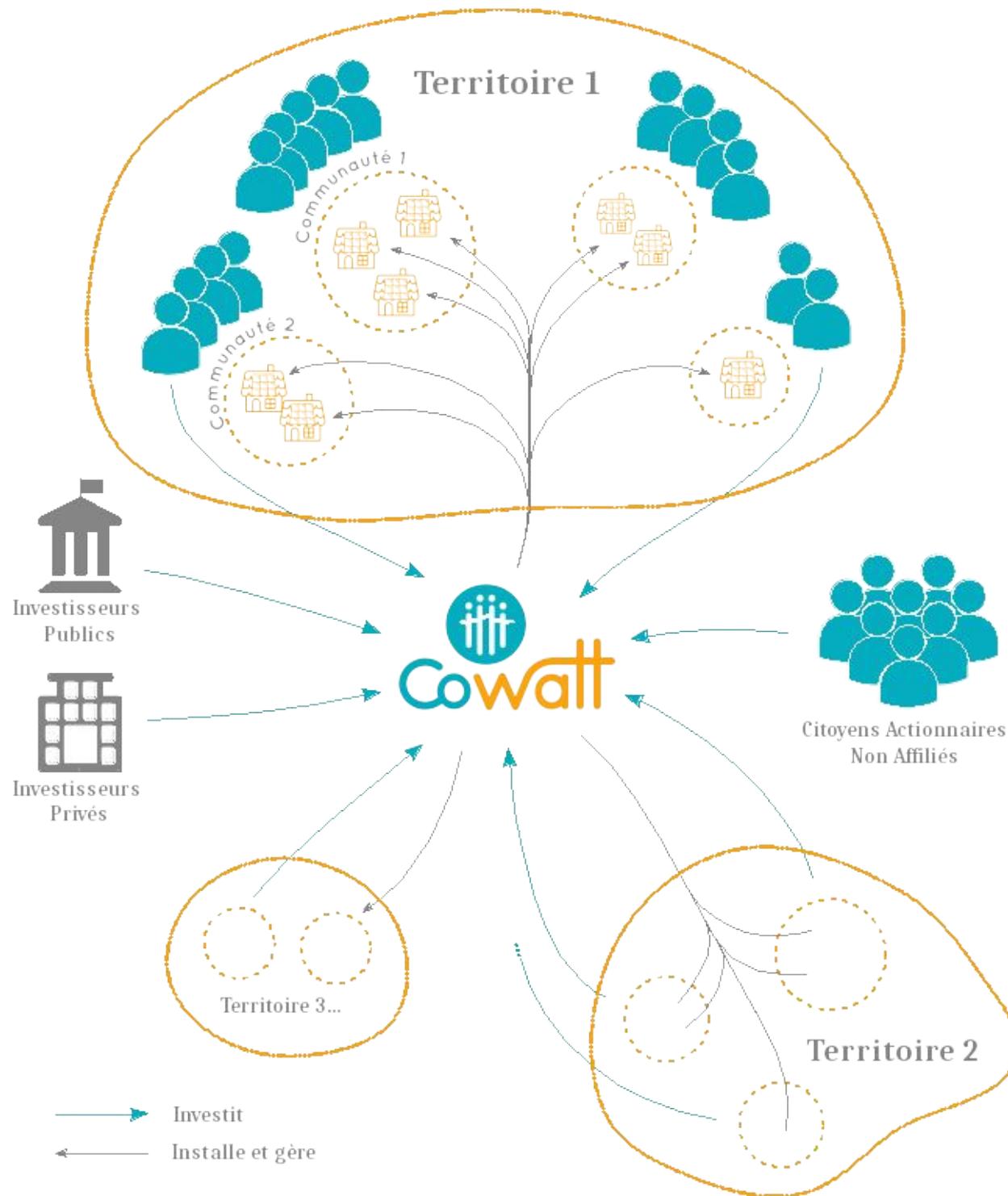


3



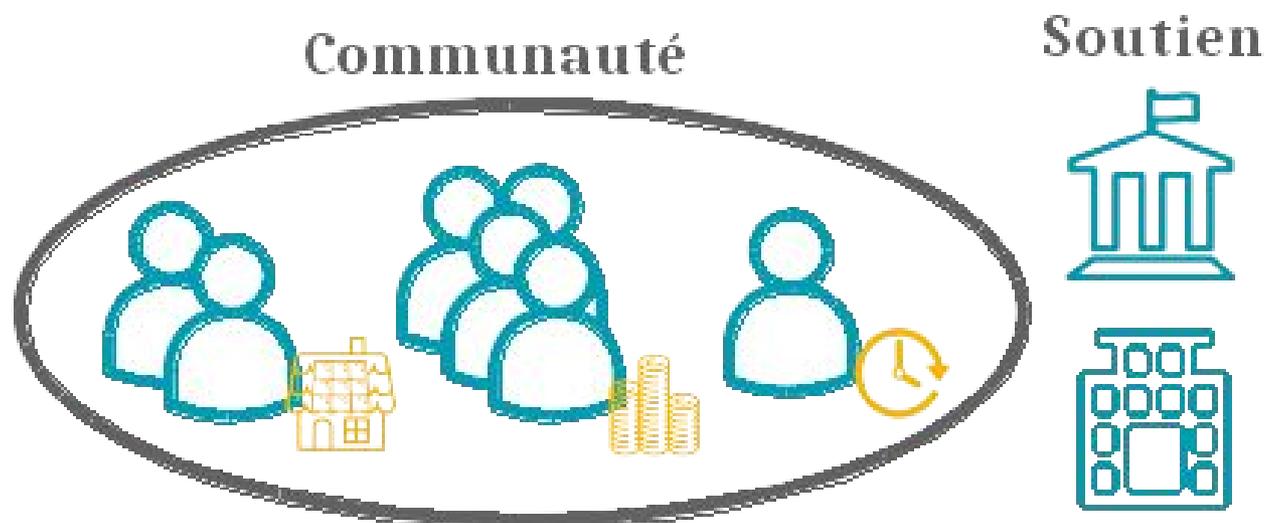
4





Des projets locaux portés par des communautés

- Structure informelle autonome : Elle ne vit que par ses liens sociaux
- Sont membres d'une communauté tous ceux qui ont participé au développement d'une toiture solaire:
 - Celui ou celle qui y consacre du temps
 - Celui ou celle qui propose sa toiture
 - Celui ou celle qui investit son argent



CoWatt et Communauté

Qui fait quoi ?

• **CoWatt**

- Soutient sur les questions techniques, économiques et juridiques
- Exploite les installations photovoltaïques
- Anime le réseau des communautés CoWatt

• **Communauté**

- Assure la mobilisation locale (citoyens, collectivités, entreprises...)
- Trouve des toitures potentielles pour l'accueil d'installations photovoltaïques
- Trouve les citoyens prêts à (s')investir dans CoWatt
- Fait émerger de nouveaux projets locaux

Une toiture en chiffres ?

-
- On parle de 9kWc, c'est quoi ?
- 9kWc c'est :
 - 36 panneaux (de 250Wc)
 - Environ 60m²
 - 15 000€ d'investissement
 - Ratios : 30% Fonds propres et 70% emprunts
 - Soit 4500€ de fonds propres à apporter par la communauté.



Statuts

- SAS avec principes coopératifs
- 1 personne = 1 voix
- Répartition des actionnaires en 5 collèges :
 - Coopérateurs (dont Hébergeurs) : 40% des voix
 - Associations : 30 % des voix
 - Salariés : 5 % des voix
 - Collectivités : 15 % des voix
 - Autres personnes morales : 10 % des voix

Investissements

- Investissement en capital (actions)
 - Prix de l'action : 100€
 - Les actions sont bloquées 10 ans
 - Possibilité de déblocage exceptionnel par le CoPil
- Répartition des bénéfices entre :
 - Mise en réserve (50% mini)
 - Sensibilisation
 - Ré-investissement
 - Distribution dividendes

Merci !